

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
MINISTERE DU PETROLE, DE L'ENERGIE ET DES MINES**

**PROJET D'APPUI AUX NEGOCIATIONS DES PROJETS GAZIERS ET DE
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES (PADG)**

**TERMES DE RÉFÉRENCE
Recrutement d'un Expert en économie des hydrocarbures**

I. CONTEXTE

Le groupe de la Banque Mondiale a accordé un don d'assistance technique au Gouvernement de la Mauritanie (Don No. IDA D2730-MR), avec comme objectif principal d'améliorer la capacité du gouvernement à faire progresser les négociations vers les décisions finales d'investissement dans le secteur gazier et jeter les bases de la contribution du secteur à l'économie grâce à un renforcement du cadre juridique et réglementaire et des capacités.

Le travail prévu dans le cadre de ces termes de référence sera financé par le Don précité.

II. OBJECTIF

Cette mission a pour objectif de recruter un expert en économie des hydrocarbures pour appuyer des équipes chargées du développement des projets gaziers au Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Énergie (MPME).

III. MISSIONS/ACTIVITÉS

L'expert en économie appuiera l'équipe du Ministère en charge des dossiers d'ordre économique. Dans ce cadre, il assure notamment les tâches et responsabilités suivantes :

- L'élaboration des documents économiques et financiers dans le cadre des projets pétroliers ;
- La réalisation des notes d'ordre économique, telles que la revue d'un document contractuel ou la réalisation des simulations économiques ou financières au vue d'aide à la décision ;
- L'assistance de la Direction Générale de Hydrocarbures (DGH) du MPME dans la production des rapports et des publications périodiques ;
- Participer aux réflexions de la veille stratégique de la DGH
- Donner des formations internes dans son domaine d'expertise et structurer le retour d'expérience dans une démarche d'optimisation de la qualité.
- Réaliser toute autre responsabilité/tâche raisonnablement associée au poste

IV. CALENDRIER ET LIVRABLES

- **Calendrier**

L'exécution de cette mission commencera dès la notification du marché suivant des ordres de services pour des actions spécifiques et s'étalera sur une durée d'un (1) an renouvelable après évaluations satisfaisantes des performances du Consultant.

- **Livrables**

Les livrables attendus pour de la présente mission correspondent à :

- Avis et notes techniques ;
- Commentaires sur documents et notes techniques ;
- Note de préparation de réunions et notes de synthèse ;
- Des supports de formations.

Tous les livrables seront transmis par voie électronique au MPME, pour revue et validation. Les livrables devront être en français. Les recommandations du Consultant seront conformes aux politiques de sauvegardes de la Banque mondiale.

V. QUALIFICATIONS, APTITUDES ET COMPETENCES

Le Consultant devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins BAC+4) en ingénierie pétrolière, finance, comptabilité, économie, ou tout autre domaine pertinent pour la mission ;
- Justifier d'une expérience de 3-5 années dans le domaine pétrolier ou gazier;
- Avoir une bonne connaissance du contexte pétrolier et administratif mauritanien est un atout ;
- Avoir les compétences générales sur les sujets suivants :
 - o La gestion des projets pétroliers ;
 - o La planification stratégique ;
 - o La négociation/gestion des contrats pétroliers ;
 - o Les contrats de Partage de Production ;
 - o Le suivi d'exécution des projets pétroliers ;
 - o L'exploration et évaluations pétrolières ;
 - o Le développement exploitation des projets pétroliers.
- Avoir des compétences spécifiques dans :
 - o La modélisation économique des projets ;
 - o La gestion des recettes pétrolières ;
 - o L'audit des opérations pétrolières ;
 - o Les projets pétroliers ou gaziers dans l'offshore ;
 - o Les logiciels de modélisation économiques et statistiques
- Bonne aptitude à travailler en équipe avec une bonne capacité d'adaptation ;
- Qualité de leadership et de coordination ;
- Qualité organisationnelle et respect des deadlines ;
- Très bonnes capacités rédactionnelles dans les deux langues (Anglais, Français) ;
- Parfaite maîtrise de l'outil informatique MS Office

VI. MODALITÉS D'EXÉCUTION

- Les autorités mauritaniennes (MPME/DGH) désigneront un point focal qui sera l'interlocuteur du Consultant dans le cadre de la présente mission ;
- Le point focal du Gouvernement y compris MPME/DGH, mettra la documentation nécessaire à la mission à la disposition du Consultant, et sera chargé de l'organisation des réunions en cas de besoin. Toutefois, le Consultant sera responsable de la collecte de toutes les informations nécessaires faisant partie du domaine public ;
- Le Consultant mobilisera par leurs soins tous les moyens logistiques nécessaires à la réalisation de sa mission, y compris la reproduction et l'impression des documents ;
- Le Consultant devra assurer une assistance à temps partiel dans les locaux de la DGH ;
- Pendant son séjour en Mauritanie dans le cadre de sa mission, le Consultant aura à disposition un bureau de travail à la DGH.
- Par ailleurs, le consultant se rendra disponible pour des audio ou vidéoconférences, en tant que de besoin.

VII. CONFLIT D'INTÉRÊT

Le Consultant est tenu de divulguer tout conflit d'intérêt réel, apparent ou potentiel découlant d'autres missions. Lorsque le Consultant représente actuellement une partie ou des parties prenantes potentielles qui créeraient un conflit d'intérêt ou dans la mesure où un conflit d'intérêt pourrait survenir à l'avenir, le Consultant doit détailler toutes les mesures qui pourraient être nécessaires pour éviter les conflits d'intérêt en rapport avec l'exécution de cette mission.

VIII. CONFIDENTIALITÉ

Le Consultant est tenu de garder confidentielles toutes les informations reçues, recueillies ou communiquées, directement ou indirectement, par les autorités, agences, ministères, la Banque mondiale ou d'autres parties prenantes, ainsi que toutes les copies ou analyses qu'il a faites, ou qui ont été faites par des tiers, sur la base de ces informations (collectivement, le matériel). Le Consultant utilisera le matériel exclusivement pour fournir les services décrits dans les présents termes de référence. Les obligations de confidentialité ne s'appliquent pas aux informations du domaine public.